



**5 735 \$ remis à des causes jeunesse qui vous tiennent à cœur**



Afin de démontrer leur engagement envers les jeunes, les caisses du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska avaient fait appel à leurs membres pour définir les causes auxquelles elles remettraient des dons pour l'édition 2020 de leur programme « Redonner à la collectivité ».

Ainsi, tout au long de la dernière année, pour chaque ouverture d'un compte admissible, un montant de 5 \$ était accordé à l'un des trois organismes suivants au choix du membre.

**C'est donc une somme totale de 5 735 \$ qui sera répartie entre :**

- la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais (lutte contre l'intimidation, la violence et la discrimination);
- la Fondation Jeunes en Tête (prévention de la détresse psychologique);
- et Opération Enfant Soleil (soins de santé).

**Félicitations !**

Source : Marie-Pier Gaudet, Conseillère Communications  
Caisses Desjardins du secteur Bécancour-Nicolet-Yamaska  
819 293-8570 poste 7462187  
[roxanne.thibault@desjardins.com](mailto:roxanne.thibault@desjardins.com)